

BULLETIN MUNICIPAL N°86

SAINT CLEMENT LES PLACES

JUIN 2023



EDITO DU MAIRE

Comme chaque année le conseil municipal a voté le budget prévisionnel au mois de mars. Malgré la hausse des coûts en général qui impacte nos dépenses de fonctionnement il n'y a pas de hausse des taux communaux. Concernant les investissements, ce sera essentiellement des travaux à l'auberge suite à son acquisition par la commune au mois de janvier : la création des toilettes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) en transformant une partie du local jouxtant la salle de restauration et l'aménagement d'une partie du sous-sol. Une fois les travaux réalisés un restaurateur pourra s'installer.

Les beaux jours sont là, malgré la menace d'une nouvelle sécheresse cette année, la commission fleurissement a décidé de fleurir le centre bourg mais d'une façon plus mesurée.

Pour conserver notre fleur du label « Villes et Villages Fleuris » certains gestes citoyens sont demandés. Lors des plantations des fleurs et l'enlèvement des mauvaises herbes dans les massifs, les pieds de murs ou sur les trottoirs (je remercie d'ailleurs élus et habitants du village pour l'aide apportée pour éviter la prolifération de ces adventices) il a été constaté des déjections canines et des crottes de chats sur la voie publique. Je vous rappelle que les animaux domestiques ne doivent pas errer sur la voie publique en dehors de la présence de leur maître, que les trottoirs et les zones enherbées ne doivent pas se transformer en toilettes canines. Il est aussi interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique (article 120 du règlement sanitaire départementale).

C'est aussi l'arrivée des festivités : le spectacle de Kdanse du 9 au 11 juin, le comice des 4 cantons du 7 au 9 juillet, la vogue annuelle le 19 et 20 août.

Je remercie les bénévoles qui s'investissent lors de ces manifestations.

Bel été à tous !

Le maire, Patricia BLEIN.

Vœux du maire

L'équipe municipale a enfin pu réaliser ses premiers vœux du maire le dimanche 08 Janvier 2023. Nous vous remercions de votre présence.



Commission Fleurissement

- La commission fleurissement a eu la visite de la région Auvergne Rhône Alpes pour vérifier le respect de la chartre des villages fleuris qui ont concouru à l'obtention de la 1ère fleur le jeudi 4 août 2022.
- La région Auvergne Rhone-Alpes a décerné son label <<Villes et villages fleuris >> et nous a permis de conserver notre fleur. Odile SEVE, déléguée au fleurissement et notre ancien cantonnier Simon VERNAY se sont rendus à la cérémonie au siège de la région à Lyon pour obtenir le label Cadre de vie qui distingue la qualité du cadre de vie de nos communes.



Inauguration de la bibliothèque le 15 avril 2023



De nombreuses personnalités locales, départementales et régionales ont honoré notre village par leurs présences, pour l'inauguration de la bibliothèque.



Sainte Barbe

Le samedi 28 janvier 2023 les sapeurs-pompiers ont fêté Sainte Barbe pour la première fois sur notre commune, à la salle d'animation.

Notre village est défendu par le casernement de Saint-Laurent-de-Chamousset, plusieurs soldats du feu de l'équipe de volontaires sont domiciliés sur notre commune.

Cette cérémonie est l'occasion pour les élus de louer la disponibilité, le courage et le travail fourni par les volontaires pour venir en aide à la population



Rallye Charbonnière

Notre village a eu le privilège d'accueillir le départ d'une spéciale du mythique rallye de Charbonnière le vendredi 21 Avril 2023.



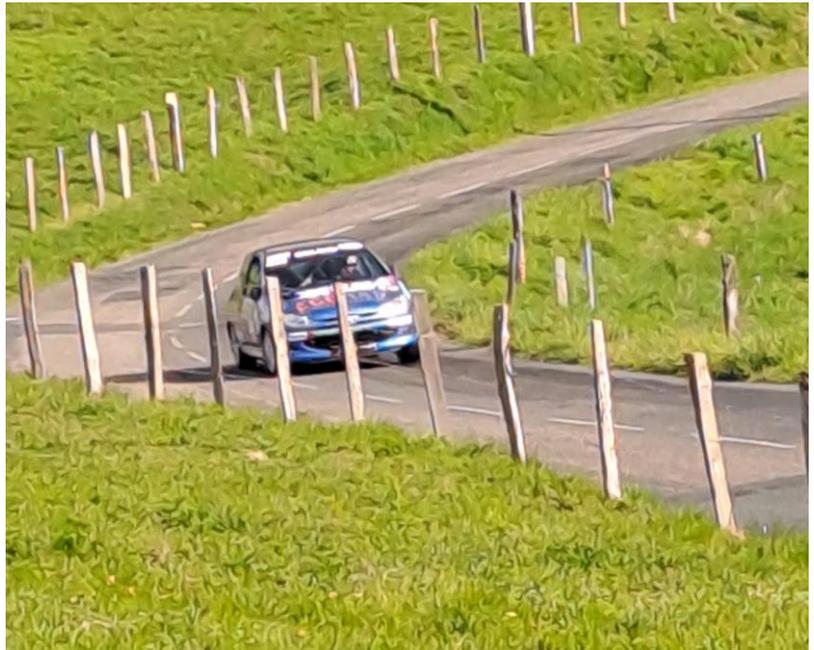
LE PROGRAMME

VENDREDI 21 AVRIL
(217,99 km dont 98,56 chronométrés)

8h30 : Podium de départ à Charbonnières-les-Bains
8h55 : Assistance à l'Arbrele
9h48 : ES 1 - Bibost-Montrotter-Brulioles 21,52 km
10h26 : ES 2 - St-Clement-Chambost-Villecheuve 13,30 km
10h54 : ES 3 - Montrotter-St-Forgeux-St-Romain-de-Popay 14,97 km
11h14 : Parc des dédicaces St-Romain-de-Popay
11h34 : Regroupement St-Romain-de-Popay
11h04 : Assistance à l'Arbrele
19h37 : ES 4 - Bibost-Montrotter-Brulioles 21,52 km
19h15 : ES 5 - St-Clement-Chambost-Villecheuve 13,30 km
19h43 : ES 6 - Montrotter-St-Forgeux-St-Romain-de-Popay 14,97 km
17h43 : Arrivée 1^{er} étape à Charbonnières-les-Bains

SAMEDI 22 AVRIL
(263,63 km dont 103,14 chronométrés)

8h00 : Podium de départ à Charbonnières-les-Bains
8h25 : Assistance à l'Arbrele
9h38 : ES 7 - Ternand-St-Just-d'Aray 14,32 km
10h16 : ES 8 - Meaux-la-Montagne-Saint-Nizier-d'Azergues 24,20 km
10h59 : ES 9 - Chamelet-Ste-Paule 13,05 km
11h24 : Parc des dédicaces Val d'Oingt
11h59 : Regroupement Châillon
13h59 : Assistance à l'Arbrele
19h32 : ES 10 - Ternand-St-Just-d'Aray 14,32 km
19h10 : ES 11 - Meaux-la-Montagne-Saint-Nizier-d'Azergues 24,20 km
19h52 : ES 12 - Chamelet-Ste-Paule 13,05 km
18h28 : Arrivée du rallye à Charbonnières-les-Bains

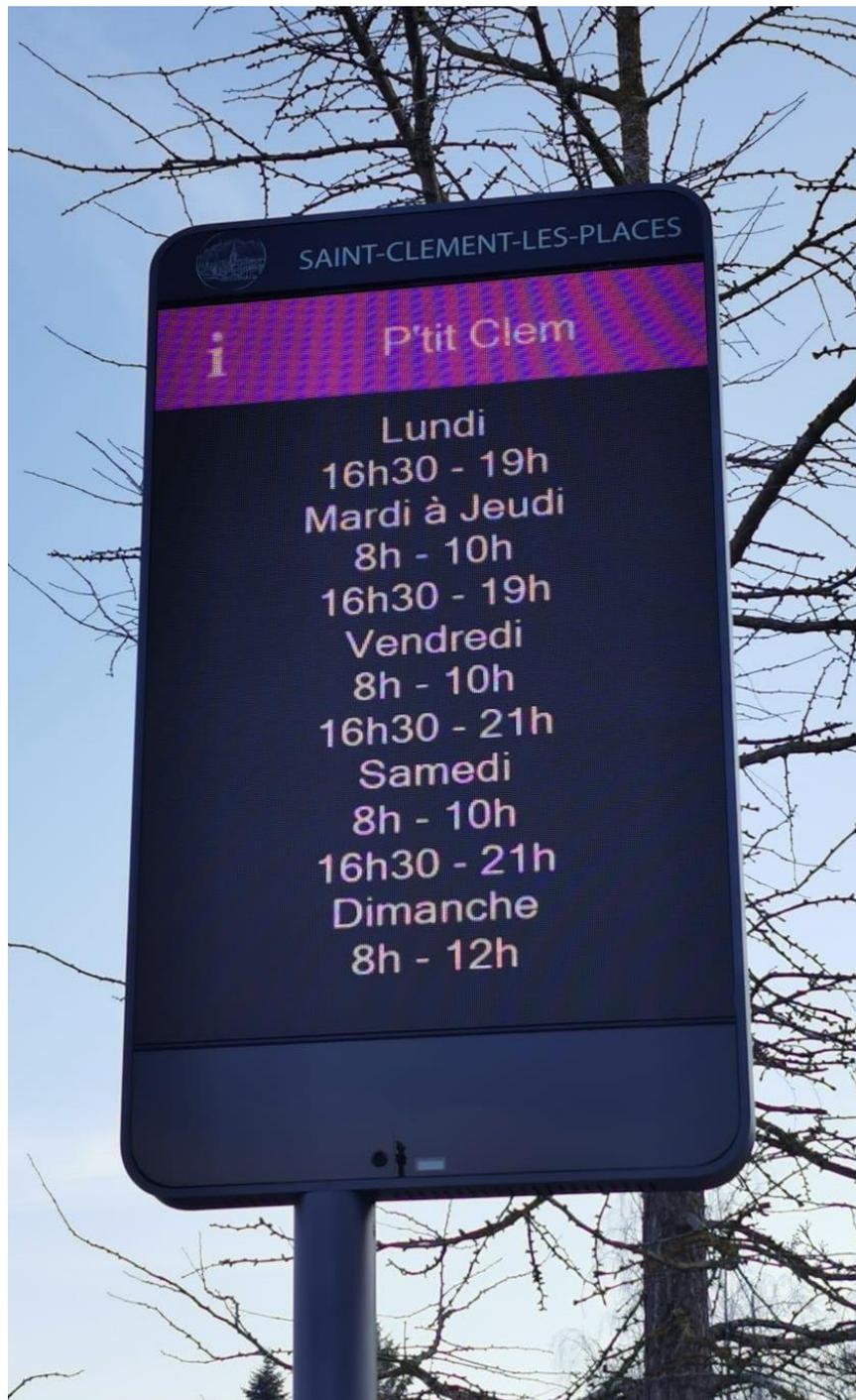


Panneau Lumineux

La municipalité a décidé de transmettre les informations de notre commune sur un panneau lumineux

Si vous souhaitez communiquer une info associative, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :

mairie@saintclementlesplaces.fr



Classes en 3

Les classes en 3 se sont réunies le dimanche 28 mai 2023 avec un magnifique soleil.

Un moment particulier pour chacun et une journée de partage pour profiter de ces retrouvailles entre conscrits qui permettent un mélange générationnel et interclasses.

Chaque classe a eu droit à sa traditionnelle photo de la décennie et les doyens étaient Mrs RESSICAUD et FAYE qui avaient 90 ans.



Vive les conscrits !



Chasse Rochefort

St CLEMENT LES PLACES

VENDREDI 07 JUILLET 2023 à 19h00

Au Foyer Rural



CONCOURS DE PETANQUE

Organisé par l'Association Chasse de Rochefort

**3 Parties + Demi-Finale +
Finale**



Inscriptions 15 € la Doublette

Lots du Concours

1^{er} : 2 Jambon + 2 Bte

2^{ème} : 2 Jambon

3^{ème} : 2 Jésus

4^{ème} : 2 Rosette

.....



Buvette

Restauration

Tombola



Vie de l'Etoile



L'Etoile vit une magnifique période en ce printemps. L'hiver a été long pour les musiciens, nous avons beaucoup travaillé, mais nous ne sommes surement pas assez sortis aussi et il a fallu remettre la machine en route.

Les fêtes des classes sonnent le retour du soleil !

Et comme il se faisait attendre du côté de St Clément, nous sommes allés le chercher du côté de la Fanfare Les Peillasses à Nîmes pour le WE de l'ascension.

Nous avons tissé un fort lien amical lors des derniers Festifurie's, il fallait bien que l'on aille les saluer sur leur terre.

Un joli Week-end de cohésion avec du Kayak sur le Gardon qui passe sous le non moins célèbre Pont Du Gard et 4 concerts ; un à RUSSAN, petit village du Gard à 12 minutes de Nîmes ou habite Marlène, la maman de Paolo et qui nous a servi de base arrière a 4 jours bien remplis ; Deux à Nîmes dans des bars avec les Peilles et puis un à Collias dans un restaurant.

Une belle ambiance à chaque fois avec un public chaleureux au rendez-vous.

Pas le temps de se remettre de ces émotions qu'une délégation de l'Etoile est allé tenir une buvette au Festival Bouge ton Boule à Chantelle (Allier) chez nos amis de 2LDC.

De beaux échanges encore avec les festivaliers et les 8 fanfares présentes ... de bon augure avant les Festifurie's 2024 (5 & 6 Juillet) enchaînée avec cette magnifique fête des classes en 3 avec un village si joliment décoré ...

Bravo aux conscrits pour cette belle ambiance ... et comme nous en faisons quelques-unes ... on peut vous garantir que vous avez mis la barre très très haute ! Bravo encore et merci pour cette belle énergie !

Le samedi 10 juin prochain nous serons dans la nouvelle salle de spectacle INTER'VAL de VAUGNERAY pour les 50 ans de l'Arc en Ciel ... une nouvelle expérience à vivre !! puis aux Bandas à Tarare ... programme bien chargé !

Mais en ce moment ... ce qui trotte dans nos petites têtes, ce qui nous obnubile ... c'est cette belle nouvelle tombée du ciel il y a 2 semaines !!!

L'Etoile a été retenue pour participer au XVe Concours international de fanfares à Thoisy chez nos amis de la FANFARE PUSTULE (gagnant l'année passée).

L'évènement va se dérouler le weekend du 5 Aout prochain.

Comme Festifurie's, FERIAIN est un festival gratuit de fanfares dans la formule de ce qui se passe le samedi chez nous.

Cette année, le Samedi, à partir de 16 h à 20 h les 10 fanfares passeront sur scènes pour 10 minutes devant un jury.

Puis de 20 h à minuit les fanfares seront dans la rue sur différentes scènes.

Sans Festifurie's, l'Etoile n'aurait jamais eu ce coup de projecteur ; nous sommes reconnaissant du soutien de la Commune, l'Ecole de musique et aussi de tous nos bénévoles.

Nous avons donc décidé d'offrir le trajet AR en car pour cette occasion à tous les bénévoles (5€ pour les autres) Inscriptions préalables obligatoires

Car notre victoire sera conditionnée par votre soutien et participation !

ON A BESOIN DE VOUS POUR GAGNER.

Alors parlez-en à vos amis, votre famille et inscrivez-vous vite.

Une dernière chose ... si cela vous tente de nous rejoindre dans n'importe quel instrument !

Jeunes & moins jeunes

Renseignez-vous auprès des musiciens !

ON COMPTE SUR VOUS LE 5 AOUT A THOISSEY

Olivier LAURENT



FERI'AIN DES FANFARONS
SAMEDI 5 AOUT 2023

Venez soutenir
La FANFARE L'ETOILE au
XV^e Concours
International de Fanfares



BUS GRATUIT

pour les bénévoles Festifurie's
(5€ de participation pour les autres)

INSCRIPTIONS QR CODE

Départ pour Thoissey (01) le Samedi 5 Aout 2023 à 14h00 Retour
Après le festival, Départ de Thoissey vers 0h30





KDANSE



Plus que quelques jours avant de pouvoir vous présenter "Il était un rêve" ! Ce n'est pas un mensonge ! Encore quelques touches de peinture, deux trois points de couture... Deux répétitions générales et nous y serons !!



Nous sommes excités et enchantés de vous présenter un spectacle où l'on comprend que les mensonges trop importants sont lourds à porter et que pour rester léger, il est préférable de transformer ses rêves en réalité...

Rendez-vous les **9-10-11 juin** à la salle d'animation de Saint Clément les Places.

AGENDA

- présence de KDanse lors de la soirée du **Comice des 4 cantons** à St Laurent le samedi 8 juillet à partir de 19h30 pour l'apéritif à la salle polyvalente, KDanse est en 1^{ère} partie du diner/spectacle à 21h30.

- **Inscriptions** : mercredi 6 septembre 2023 à 17h à la Salle d'animations

- **Assemblée générale** : samedi 30 septembre à 10h au Foyer rural.

- **Stages de rentrée / automne** : danse voltige et cerceau aérien à la salle de Montrottier / intervenants extérieurs.

Infos communiquées dans l'été, restez connectés !

Pré-inscriptions saison 2023-2024 : à partir de ce lien

<https://forms.gle/RBkMyqVGgrBiheck6>

Toutes les informations sur le site internet et auprès des responsables de l'association ou par mail dansekdanse@gmail.com

Pour infos :

✓ vente du film *Via* (20 ans de KDanse) au prix de 20€, spectacle *Alter Egaux* (juin 2022) au prix de 13 € et celui à venir de *Il était un rêve* à la rentrée de septembre 2023.

✓ Boutique KDanse (les nouveaux leggings sont arrivés !!!)

☆ Pour toute commande, site internet de KDanse : www.kdansestclement.com

Suivez notre actualité sur



Les nouvelles du café associatif – Le P'tit Clem

Le P'tit Clem fête bientôt ses 2 ans ! Depuis son ouverture, le café associatif est devenu un véritable lieu de rencontre et de convivialité grâce à la participation active des nombreux bénévoles.

Aujourd'hui, le P'tit Clem compte sur une trentaine de bénévoles dynamiques qui s'investissent pour faire vivre ce lieu unique. La barre des 1000 adhérents vient d'être dépassée. Parmi eux, certains viennent de contrées lointaines, tels que les États-Unis, la Suède ou encore la Nouvelle-Zélande.

Pour favoriser la diversité des activités et des propositions, le café associatif possède une commission événement. Cette dernière offre la possibilité à chacun de proposer des activités variées telles que des concerts, des marchés de créateurs ou encore des soirées théâtre. Grâce à cette commission, le P'tit Clem est un vrai lieu de créativité, d'épanouissement et d'échanges à destination de tous les habitants.

L'organisation d'un festival en partenariat avec l'association La Fabrik est en cours. Il se tiendra sur plusieurs week-ends d'octobre 2023. Au programme : des concerts et des spectacles mettant en avant des artistes locaux et quelques surprises.

Des animations régulières sont organisées chaque mois. Vous pourrez ainsi participer à des soirées jeux de société conviviales, des cours de Rock endiablés, et profiter des activités échecs et tarot qui ont lieu tous les lundis après-midi.

Une épicerie est également disponible au sein du P'tit Clem. Vous y trouverez une sélection de produits locaux et de qualité pour compléter vos achats du quotidien. Par ailleurs, un dépôt de pain du Fournil de Longessaigne est organisé chaque mardi. Pensez simplement à réserver la veille, le lundi avant 18h.

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure et investir un peu ou beaucoup de votre temps, sachez que nous vous accueillerons avec grand plaisir. Que vous soyez un habitué ou un nouvel arrivant, le café associatif est un lieu ouvert à tous, propice aux rencontres, à la détente et à l'échange.

Ensemble, continuons à faire vivre cette belle expérience collective qu'est le P'tit Clem.

Merci à tous pour votre soutien et votre participation active.

L'équipe du café associatif.

Les prochaines dates à retenir :

- Mercredi 7 Juin 20h30 rencontre avec les membres du CLD (Conseil Local de développement des Monts du Lyonnais)
- Mercredi 21 juin : fête de la musique sur la place des Tilleuls à partir de 18h avec la fanfare l'Etoile et ensuite une scène ouverte
- Samedi 15 Juillet : Concert de Mezige, un groupe de Pop/Rock indie
-



Bibliothèque

La bibliothèque a été transférée depuis décembre.

Les bénévoles vous accueillent dans des nouveaux locaux avec les mêmes horaires. De nombreux ouvrages vous attendent dans un espace lumineux et décoré selon les saisons.

Le 25 février 2023, nous organisons notre porte ouverte qui fut un grand succès. L'écrivain local Richard Héritier dédicait ses ouvrages qui sont maintenant à votre disposition à St Clément.

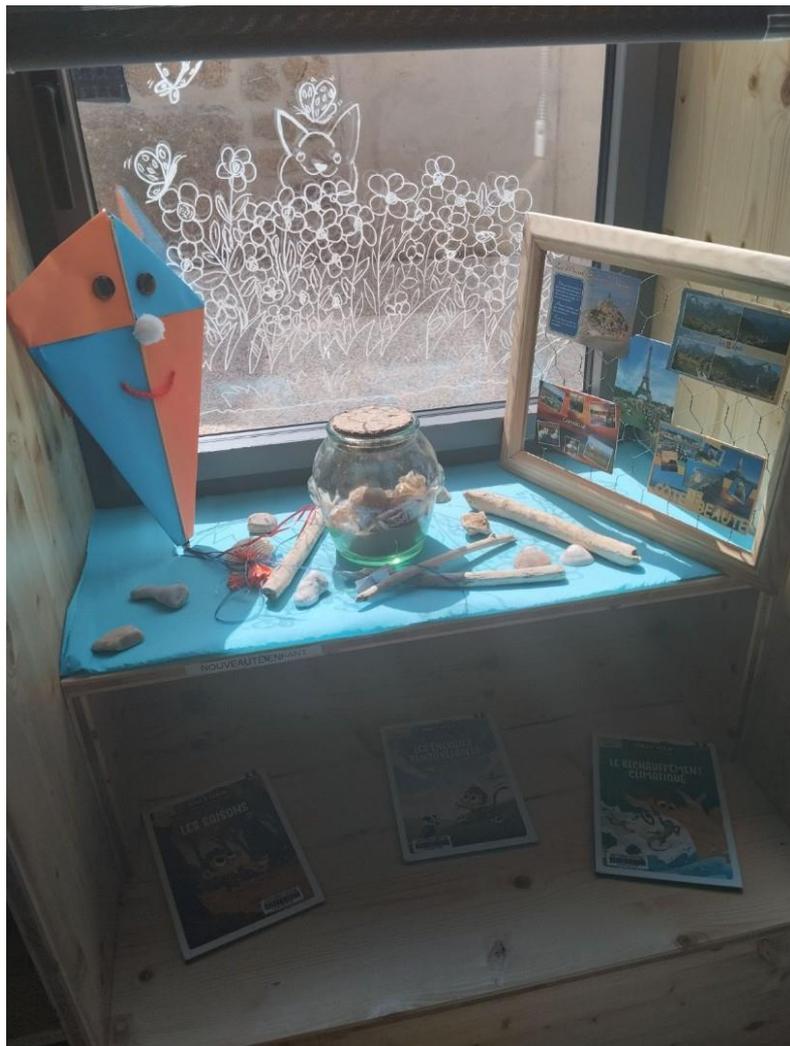
Suite à notre invitation, des anciens bénévoles nous ont fait la gentillesse d'être présents.

Merci à l'atelier d'écriture pour leur participation pendant cette journée.

Pour passer un bel été, de nombreuses nouveautés adultes et enfants sont mises en rayon.

Si vous avez envie de vous investir au sein de la bibliothèque, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les bénévoles.



L'École

C'est le moment !

Inscriptions scolaires
Rentrée septembre 2023



Mon enfant est-il concerné ?

- entrée Petite section de maternelle
Enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020
- entrée en Toute Petite section de maternelle
Enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021
- enfants arrivant sur la commune

INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

Du 22 mai au 23 juin 2023

Renseignements et inscriptions à l'école

04.74.26.32.10

ce.0691350t@ac-lyon.fr

Ecole primaire de Saint Clément les Places
Année scolaire 2023/2024

Inscriptions scolaires du 22 Mai au 23 Juin 2023

- Nouveaux arrivants
- Enfants nés en 2020
- Enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2021 (pour une scolarisation en Toute Petite Section)

04 74 26 32 10

Portes ouvertes de l'école le **samedi 17 juin de 10h à 12h.**

- Marché des connaissances de 10h30 à 11h30 **ouvert à tous**, venez découvrir les ateliers présentés par les écoliers St Clémentais.
- Visite de l'école pour les futurs élèves

CINEMA

Le cinéma de Saint Clément vous propose deux séances chaque mois pour satisfaire tous les goûts cinématographiques. Les projections ont lieu le samedi, avec une première séance grand public à 17h, suivie d'un film adulte à 20h30. Vous avez ainsi l'occasion de profiter de ces moments de divertissement en famille ou entre amis.

Pour ne manquer aucune séance et être informé en temps réel, nous vous invitons à consulter le programme papier disponible au P'tit Clem ou à visiter notre site internet : <http://cinemontsdulyonnais.fr>. De plus, vous avez la possibilité de vous abonner à la newsletter afin de recevoir le programme directement dans votre boîte mail.

Un vendredi par trimestre, le cinéma ouvre ses portes pour les classes de l'école avec une projection adaptée par tranche d'âge.

La salle de cinéma de Saint Clément est une véritable pépite qui suscite un brin de jalousie des autres communes participantes au cinéma itinérant. Y voir un film c'est quand même quelque chose.

L'équipe du cinéma itinérant maintient un tarif fixe de 5€ pour les adultes et 3,50€ pour les enfants. Pour cela, les films projetés dans cette salle ont un décalage de 15 jours à un mois par rapport à leur sortie nationale, les longs métrages restent relativement récents.

En 2022, notre équipe de bénévoles s'est renforcée, ce qui nous permet de mieux gérer les rotations autour des projections. Si vous souhaitez contribuer à cette belle aventure, nous serions ravis de vous accueillir parmi nous. Que ce soit pour apporter votre soutien à la technique ou à l'accueil du public.

A noter que pendant les mois de juillet et août, les séances de cinéma sont suspendues à Saint Clément. Bien que cela ait été un peu juste en 2023, des séances en plein air pourraient être envisagées sur la période estivale les prochaines années.

Ne manquez pas nos prochaines séances de cinéma et rejoignez-nous pour partager des moments magiques dans notre superbe salle de cinéma.

Prochaines séances le samedi 17 juin avec :

- "Les Gardiens de la Galaxie 3" à 17h
- "Je verrai toujours vos visages" à 20h30

Lors du festival "Il court il court le Ciné" qui a eu lieu en début d'année pour les quarante ans du cinéma itinérant, un concours de dessin a été organisé dans toutes les écoles. Pour Saint Clément les Places ont été sélectionnés :

- CM2 : Blanc Morgan
- CM1 : Verney Vidal Klément
- CE2 : Simonard Noham
- CE1 : Gillot Elise
- CP : Bruel Faustine

VOGUE DU VILLAGE

Les jeunes de la MJC de Saint Clément Les Places organisent la fête du village le vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 août. Les jeunes distribueront les brioches chez les habitants la semaine précédente et le week end sera rythmé par le concours de pétanque le vendredi soir, le bal des jeunes le samedi soir et le dimanche soir. Le feu d'artifice offert par la municipalité aura lieu le dimanche soir avec la retraite aux flambeaux accompagnée par l'Etoile. Une vente de soupe aux choux aura lieu le dimanche matin par les jeunes et l'amicale laïque vendra leurs traditionnels burgers le dimanche soir .



Conseil Départemental

Le Conseil Départemental du Rhône, dans le cadre des appels à projets, a attribué une subvention de 19 881,00 € à la commune de SAINT-CLEMENT-LES-PLACES pour la réfection de la toiture de l'école et de la cantine et la mise en place de panneaux photovoltaïques.



Signature de la convention avec le Président, Monsieur Christophe GUILLOTEAU et les deux conseillers départementaux, Madame Catherine LOTTE et Monsieur Morgan GRIFFON

Motivé pour aller de l'avant ?



Vous avez entre 16 et 29 ans et
vous êtes sorti du système scolaire ?

La Mission Locale vient à vous !

- Recherche d'emploi
- Mobilité
- Apprentissage
- Info logement
- BAFA...

CONTACTEZ
MARIE BLANCAFORT
AU :

06.49.72.24.68

www.missionlocale-mlmoml.fr

@missionlocale_moml



Crédit photo : UNML, Yaka Production

62^{ÈME} COMICE DES 4 CANTONS DES MONTS DU LYONNAIS

8, 9 & 10 JUILLET 2023

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

 **THÈME DU DÉFILÉ :**
MILLE ET UNE VIES DU COSTUMIER

ANIMATIONS POUR PETITS & GRANDS

Marchés des créateurs et producteurs,
salons du livre et des artistes,
expositions, dégustations, défilé

CONCOURS

Vaches laitières (samedi)
Blonde d'Aquitaine (dimanche matin)

SOIRÉES

Repas des éleveurs (vendredi)
Dîner spectacle dansant (samedi)
Plateau repas en musique (dimanche)

BUVETTE ET RESTAURATION

ENTRÉE GRATUITE LES 4 JOURS
SUR L'ARE DU COMICE

PROGRAMME COMPLET ET RÉSERVATIONS SUR
COMICESAINTLAURENT2023@GMAIL.COM



ADMR
PRESENTS

job d'été

juin-juillet-août 2023



AIDE A DOMICILE (H/F)
CDD / TEMPS PARTIEL / TEMPS COMPLET

Près de chez toi

ADMR Chamousset en Lyonnais

04 74 70 59 76

52, chemin de l'hôpital
69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET

Osez
(re)prendre

Dès
60
ans

le
Vélo

Participez à
une session
gratuite de 2h
pour vous
(re)mettre au vélo
en toute sécurité

**Session pour débutants
(vélo classique)**

Jeudi 15 juin matin ou après-midi
(inscription avant le 7 juin)

Jeudi 22 juin matin ou après-midi
(inscription avant le 14 juin)

Mardi 4 juillet matin ou après-midi
(inscription avant le 26 juin)

**Session découverte du vélo
à assistance électrique**

Jeudi 29 juin matin ou après-midi
(inscription avant le 21 juin)

Infos et Inscriptions auprès
du service Mobilité
margaux.guinand@cc-mdl.fr
04 72 66 24 16

INAUGURATION

POINT RELAIS LUDOTHEQUE

GRANDE SOIRÉE JEUX
MERCREDI 7 JUIN A 20H
MAISON DU NUMÉRIQUE -
ST CLÉMENT LES PLACES

Le jeu est ta passion ?
Rejoins vite notre équipe de bénévoles passionnés !

Plus d'informations et renseignements :
ludomontsdulyonnais@gmail.com
04.77.54.30.87
ludomontsdulyonnais.over-blog.com



Monts du Lyonnais
Communauté de communes

Compte Rendu des Conseils municipaux



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CLEMENT-LES-PLACES

PROCES-VERBAL

Séance du 10 janvier 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 janvier 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 15

Présidente : Madame Patricia BLEIN, Maire

Secrétaire élue : Madame Florence DEJOIN

Étaient présents : Mme BLEIN Patricia -Mr COLLOMB Denis -Mr BLEIN Gilbert- Mme DEJOIN Florence - Mme CHALANDON Bernadette – Mr SANCHEZ Sylvain - Mr DUPEUBLE Philippe – Mr BLEIN Gabriel -Mme SEVE Odile - M. BERGER Maxime - Mr. FOL Daniel – Mme TAGLIAZUCCHI Emilie.

Absents excusés : Mr PETIT Frédéric - Mme RIVOLLIER Jeanine - Mme GEY Pascale

Approuvé à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 06 décembre 2022.

- **Finances – Autorisation d'engagement des crédits d'investissement**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-1 et L 2121-29,

Vu la délibération en date du 29 mars 2022 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2022,

Considérant qu'il convient d'autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023.

Délibère à l'unanimité,

- Autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts (hors restes à réaliser) au budget principal de l'exercice 2022, dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2023.

- Précise que cette autorisation s'entend pour le montant suivant sur le chapitre de dépense d'investissement :

Chapitre budgétaire/ nature	Crédits votés en 2022 (ouverts)	Montant autorisé avant le vote du BP 2023
Chapitre 23		
Compte 2313	201 812 €	50 453 €
TOTAL	201 812 €	50 453 €

- **Participation définitive au SIVOS pour l'exercice 2023**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la part aux charges du Syndicat incombant à notre collectivité s'élève pour 2023 à 411.63 euros.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de budgétiser la totalité de la participation au Syndicat et de l'inscrire en dépense au budget primitif de l'exercice 2023 à l'article 65548.

- **Mise à disposition de la salle de cinéma – Tarifs fluides et location – Exercice 2023**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal de la mise à disposition gracieuse de la salle de cinéma aux associations communales pour certains types d'événements.

Face à l'augmentation du coût des fluides, elle fait part à l'Assemblée qu'il y aurait nécessité de prévoir un forfait de location à chaque utilisation afin de participer aux frais de fonctionnement des locaux.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

- Fixe le tarif de location de la salle de cinéma aux associations communales à 50 euros pour l'exercice 2023,
- Décide d'établir une convention à chaque utilisation par les associations communales. L'occupation de la salle de cinéma restant gratuite lors des séances de cinéma.

- **Autorisations d'urbanisme**

Madame le Maire fait part du dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme (Déclaration préalable de travaux et certificats d'urbanisme) depuis la dernière séance du Conseil Municipal du 06 décembre 2022.

- **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales :**

Madame le Maire donne la parole aux élus.

Monsieur Gabriel BLEIN fait part de la réunion de la commission « Comice ». Il aura lieu du vendredi 07 juillet au lundi 10 juillet 2023. Le défilé des chars aura lieu dans les rues du village. Une liste d'une vingtaine de bénévoles par village sera demandée. Toutes personnes intéressées peuvent dès à présent se manifester en Mairie.

- Madame Florence DEJOIN fait part de la réunion de la commission « Tourisme » : Visite de la collégiale de Saint Symphorien sur Coise avant d'aborder l'avancement des projets du vélo rail de Sainte Foy l'argentière et du bassin naturelle d'Hurongues. Le tourisme vert des monts du Lyonnais continue à se développer et d'obtenir des fréquentations satisfaisantes.

Monsieur Denis COLLOMB prend la parole au nom de la commission « Bâtiment » : Suite à une réunion de travail, il a été évoqué la possibilité de transformer l'ancienne bibliothèque municipale en appartement.

Il est également mis à l'étude l'extension du réseau de chaleur au bâtiment de la Mairie. L'aménagement du vide-sanitaire situé à l'arrière du bâtiment technique communal est envisagé. Il servirait au stockage de matériel pour les associations. Une réflexion sera menée ultérieurement au sujet de ces propositions.

Suite à la prochaine acquisition de l'auberge du village, un maître d'œuvre sera contacté pour connaître le montant des travaux à réaliser notamment pour la construction de toilettes PMR.

Un devis supplémentaire a été demandé pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école à la société GEOCLIM.

- Monsieur Daniel fait un compte-rendu de la réunion de la commission Economie.

Questions diverses :

Madame le Maire informe de la réception d'informations délivrées par l'INSEE au sujet du recensement de la population. La population légale en vigueur à compter du 01^{er} janvier 2023 est de 673 habitants.

Madame le Maire évoque la préparation du budget primitif 2023. Des devis estimatifs pour la réalisation de différents travaux devront être fournis notamment pour préparer les dossiers de demandes de subvention.

Un point est fait suite à la réception de la note d'opportunité au sujet de la réfection et de la mise aux normes de l'accessibilité de la RD 101. Les concessionnaires des différents réseaux souterrains (électriques, eau potable et assainissement) ont été contactés afin de connaître à ce jour l'état des réseaux et obtenir une estimation financière pour la réhabilitation de ceux-ci sachant que les travaux précisés dans la note d'opportunité devraient être réalisés en 2024.

Madame le Maire rappelle le compromis d'achat de l'auberge du village signé en novembre 2022. L'acte de vente devrait être réalisé avant fin janvier 2023. Une publicité a été préparée pour mise en ligne sur le site « Envie D'R » au sujet de la recherche d'un gérant. Une rencontre a eu lieu entre la Mairie et deux personnes susceptibles de prendre la gérance de l'auberge avec comme souhait la création de chambre d'hôtes dans le logement de l'auberge. Les travaux de création de toilettes PMR seront chiffrés dès lors que la commune sera propriétaire.

- Sont évoquées les dates de distribution des sacs poubelles le vendredi 03 février de 14H à 19, le samedi 04 février de 9H à 13H et le vendredi 10 février de 14H à 19H dans la salle du foyer rural. Aucune distribution ne sera permise en dehors de ces horaires.

Un échange a lieu au sujet des dates de la fête patronale 2023. Des contacts ont été pris auprès des forains, de l'artificier et de la MJ. Après retours de chacun, les dates seront définies.

Madame le Maire fait part de l'invitation de l'ensemble des élus à l'apéritif de la SAINTE-BARBE qui aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à la salle d'animation et culturelle de SAINT CLEMENT LES PLACES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu le mardi 21 février 2023 et mardi 28 mars 2023.

Le Maire,



Patricia BLEIN

La secrétaire,

Florence DEJOIN





CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CLEMENT-LES-PLACES

PROCES-VERBAL

Séance du 21 février 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 février 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 15

Présidente : Madame Patricia BLEIN, Maire

Secrétaire élue : Madame Florence DEJOIN

Étaient présents : Mme BLEIN Patricia -Mr COLLOMB Denis -Mr BLEIN Gilbert- Mme DEJOIN Florence – Mr PETIT Frédéric – Mme RIVOLLIER Jeanine - – Mr SANCHEZ Sylvain - Mr DUPEUBLE Philippe – Mr BLEIN Gabriel -Mme SEVE Odile – Mme GEY Pascale – Mme TAGLIAZUCCHI Emilie.

Absents excusés : Mme CHALANDON Bernadette (POUVOIR à Mme BLEIN Patricia) - M. BERGER Maxime - Mr. FOL Daniel

Approbation à l'unanimité des membres présents du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 février 2023

1- Régularisation de la situation anciennement « Chemin chez Batton »

Cette délibération mise à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 21 février 2023 est retirée et par conséquent annulée.

2- Acceptation de la subvention au titre des amendes de police 2022

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que la somme de 1 661 euros a été allouée à la commune pour le renouvellement de la signalétique et matériel de sécurité dans le village notamment aux abords de l'école publique.

Elle fait part à l'Assemblée qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de mentionner expressément l'engagement de réaliser les travaux décrits ci-dessus et accepter la subvention attribuée par le Conseil Départemental du Rhône.

Elle invite le Conseil Municipal à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la subvention attribuée à la commune de SAINT-CLEMENT-LES-PLACES par le Conseil Départemental du Rhône au titres des amendes de police 2022 d'un montant de 1 661 euros pour le projet de renouvellement de la signalétique et matériel de sécurité dans le village notamment aux abords de l'école publique.
- S'ENGAGE à réaliser les travaux mentionnés ci-dessus.

3- Autorisations d'urbanisme

Madame le Maire fait part du dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (Déclarations préalables de travaux) depuis la dernière séance du Conseil Municipal du 10 janvier 2023.

Compte-rendu des commissions communales et intercommunales :

Madame le Maire donne la parole aux élus.

- Madame Jeanine RIVOLLIER fait part de la réunion de la commission « Solidarités actives » qui s'est tenue le 12 décembre à SAINT-SYMHORIEN-SUR-COISE.

Les points suivants ont été abordés :

- Budget prévisionnel : Il est précisé que le BP 2023 des Maisons des services et du Bus itinérant seront présentés lors de la prochaine commission.
Une réflexion est engagée pour réunir le jardin d'avenir et la ressourcerie, deux acteurs en difficultés financières.
- Transport social des Monts du Lyonnais : Pour faciliter les décisions du Comité d'arbitrage, il est nécessaire que pour les situations particulières, les informations transmises soient le plus précises possible.
- Projet « Avenir Montagne Mobilité » : Un groupe de travail sera créé début 2023 pour l'action « covoiturage solidaire ».
- SYTRAL Mobilités : Ligne « 2EX », à compter de septembre 2023 sont prévues les restructurations suivantes :

Création d'une ligne transversale St Symphorien sur Coise/ St Laurent de Chamousset/ L'Arbresle ;

Augmentation des fréquences et de l'amplitude horaire de la ligne 142, avec changement de parcours après L'Arbresle ;

Augmentation des fréquences de la ligne 2EX

- Madame Florence DEJOIN fait part de la réunion de la commission tourisme qui s'est réunie le lundi 20 février à Saint Symphorien sur Coise sur le thème du tourisme à vélo. Le territoire des Monts du Lyonnais dispose de 29 boucles balisées et la volonté est de développer les parcours de VTT et de vélotourisme, en adaptant notre balisage aux vélos à assistance électrique et en développant la tendance « gravel ». La stratégie touristique de notre territoire est la plaine nature dans l'objectif de développer la consommation touristique.
-

- Monsieur Frédéric PETIT confirme le passage du Cyclo des Monts sur la commune le samedi 10 juin 2023. Il se fera en une seule journée avec deux départs. Il est proposé que chaque commune participe financièrement au repas de midi.
- La commission « Voirie » fait part du rendez-vous avec Mr Baptiste GALLAND de la CCMDL afin de faire le point sur les différents travaux de réfection de voirie qui pourraient être réalisés sur l'exercice 2023 en fonction de l'enveloppe financière attribuée pour cette opération.
Il est précisé qu'un devis sera demandé à l'entreprise ROUX de CHAMBOST-LONGESSAIGNE pour la remise en état du Chemin du Moulin. Ces travaux de fonctionnement seront financés par le budget communal.
- Monsieur Sylvain SANCHEZ précise qu'un certain nombre d'informations sont communiquées sur l'enseigne lumineuse installées en février 2023(locales notamment).
- Madame Pascal GEY rappelle la journée portes ouvertes à la bibliothèque municipale le samedi 25 février 2023. Il est indiqué que l'ensemble des anciens bénévoles ont été conviés. Une rencontre a eu lieu le 09 février 2023 avec Madame le Maire, Mesdames les bénévoles et Madame Fabienne TIRTIAUX, suppléante du Député Monsieur Thomas GASSILLOUD dans le but de réaliser un reportage sur le fonctionnement de la bibliothèque. Celui-ci pourra être visible sur le site du Député.
Madame le Maire précise que l'inauguration des locaux de la bibliothèque municipale, en présence des services de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département du Rhône, aura lieu le samedi 15 avril 2023 à 11 heures.
- Madame Odile SEVE fait part des informations communiquées lors de la réunion de la commission « Déchets » :

Depuis le 1er octobre 2022, les colonnes emballages sont arrivées sur le territoire. Ce mode de collecte s'étendra très certainement dans les années à venir, pour les emballages, mais aussi pour les ordures ménagères.

Certaines communes ont d'ailleurs déjà avancé sur des projets de mise en place de colonnes enterrées et/ou semi enterrées dans le cadre de leurs travaux de renouvellement de centre bourg ou de la suppression de la porte à porte.

L'investissement que représente l'acquisition et la pose de ce type d'équipement est important. La répartition du financement entre la CCMDL et les communes n'est pas défini à ce jour ; mais on peut déjà dire que les communes se chargeront elle-même des travaux de génie civil (environ 2 000€ pour une colonne enterrée) et qu'une part du coût d'achat des colonnes leur sera imputée. Estimatif d'une colonne (non contractuel !) :

- aériennes : entre 1700 et 1800€ HT
- semi enterrées : 3500 et 3800€ HT
- enterrées : entre 6500 et 7000€ HT

Afin de préparer les prochaines campagnes d'achat de colonnes et aussi pour commencer à préparer le budget 2023, la CCMDL a besoin de connaître les souhaits des collectivités d'une part pour 2023 et d'autre part pour les années 2024-2026 (fin du mandat).

Questions diverses :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis estimatifs demandés par les commissions communales en vue de procéder à la préparation du budget primitif 2023.

Madame le Maire fait part de ses échanges avec les membres de la MJ et précise que la vogue est fixée du 18 au 20 août 2023.

Il est indiqué qu'un courrier sera adressé à chaque propriétaire forestier de Saint-Clément-Les-Places et communes alentours par le Centre National de la Propriété Forestière afin d'organiser une réunion pour sensibiliser les propriétaires de bois à l'importance de la gestion forestière le vendredi 17 mars 2023.

Il est rappelé le passage du rallye de Charbonnières sur la commune le vendredi 21 avril 2023. Une réunion est prévue dans les jours prochains avec l'ASA DU RHONE afin de préparer cette manifestation.

Madame le Maire fait part du projet de l'association « L'Assaut des Places » et de l'association La Fabrik de créer un événement sur 2 week-ends courant octobre sur le principe du village éphémère avec une structure démontable et à la salle d'animation. Ce projet tournera autour de la musique et du spectacle vivant. Les dates des 07 et 08 octobre et 14 et 15 octobre sont retenus pour cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 28 mars 2023.

Le Maire,

The image shows a circular official seal of the commune of Saint-Clément-Les-Places. The seal features a central figure, possibly a saint or a historical figure, surrounded by the text "SAINT-CLÉMENT-LES-PLACES" and "Rhône". Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Patricia Blein".

Patricia BLEIN

La secrétaire,

Florence DEJOIN

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Florence Dejoin".



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CLEMENT-LES-PLACES

PROCES-VERBAL

Séance du 28 mars 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 15

Présidente : Madame Patricia BLEIN, Maire

Secrétaire élue : Madame Florence DEJOIN

Étaient présents : Mme BLEIN Patricia - Mr BLEIN Gilbert- Mme Florence DEJOIN - Mr PETIT Frédéric — Mme RIVOLLIER Jeanine - Mr DUPEUBLE Philippe – Mr BLEIN Gabriel – Mme Pascale GEY – Mr Maxime BERGER - Mr FOL Daniel – Mme SEVE Odile – Mme TAGLIAZUCCHI Emilie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mr COLLOMB Denis (POUVOIR à Mr FOL Daniel) Mme CHALANDON Bernadette (POUVOIR à Mr BLEIN Gilbert) - Mr SANCHEZ Sylvain (POUVOIR à Florence DEJOIN)

Approuvé à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 février 2023.

- **Approbation des comptes de gestion du Receveur Municipal de l'exercice 2022 – Budget principal et Lotissement**

Ils sont approuvés à l'unanimité des membres présents

- **Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 – Budget Principal**

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de Madame Patricia BLEIN,

Après avoir entendu ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2022

Adopte à l'unanimité des membres présents ce Compte Administratif 2022 qui présente :

un excédent de fonctionnement de 267 009.65 €

et un déficit d'investissement avec les restes à réaliser de 93 160.09 €

- **Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 – Budget Lotissement**

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de Madame Patricia BLEIN,

Après avoir entendu ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2022

Adopte à l'unanimité des membres présents ce Compte Administratif 2022 qui présente :

un déficit de fonctionnement de 87.71 €

et un excédent d'investissement de 186 803.63 €

Le compte administratif du budget principal et du budget Lotissement pour l'exercice 2022 sont approuvés à l'unanimité des membres présents

- **Affectation du résultat 2022 au BP 2023 – Budget principal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Patricia BLEIN, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 28 mars 2022.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	83 983.61 euros
Un excédent reporté de	183 026.04 euros
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	267 009.65 euros



Un déficit d'investissement de :	30 933.09 euros
Un déficit des restes à réaliser de :	62 227.00 euros
Soit un besoin de financement de :	93 160.09 euros

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCEDENT	267 009.65 euros
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	93 160.09 euros
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	173 849.56 euros

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT **30 933.09 euros**

• **Affectation du résultat 2022 au BP 2023 – Budget Lotissement**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Patricia BLEIN, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 28 mars 2022.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un déficit de fonctionnement de	0 euros
Un déficit reporté de	87.71 euros
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	87.71 euros
Un excédent d'investissement de :	186 803.63 euros
Un déficit des restes à réaliser de :	0 euros
Soit un excédent de financement de :	186 803.63 euros

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : DEFICIT	87.71 euros
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0 euros
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	87.71 euros

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT **186 803.63 euros**

Vote des taux d'imposition sur l'exercice 2023 :

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation des résidences secondaires et autres :	15.76%
- taxe foncière sur les propriétés bâties :	31.63%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties :	41.50%

Vote du Budget Primitif pour l'exercice 2023 :

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement :

- Dépenses 316 229.09 €
- Recettes : 378 456.09 €

Fonctionnement :

- Dépenses 647 090.56 €
- Recettes 647 090.56 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

- Dépenses : 621 136.09 € (dont 304 907.00 € de RAR)
- Recettes 621 136.09 € (dont 242 680.00 € de RAR)

Fonctionnement

- Dépenses 647 090.56 € (dont 0.00 € de RAR)
- Recettes 647 090.56 € (dont 0.00 € de RAR)

Vote du Budget Primitif « Lotissement » pour l'exercice 2023 :

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vote les propositions nouvelles du Budget Lotissement de l'exercice 2023 :

Investissement :

- Dépenses 14 347.71 €
- Recettes : 186 803.63 €

Fonctionnement :

- Dépenses 860.71 €
- Recettes 860.71 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

- Dépenses : 14 347.71 € (dont 0.00 € de RAR)
- Recettes 186 803.63 € (dont 0.00 € de RAR)

Fonctionnement

- Dépenses 860.71 € (dont 0.00 € de RAR)
 - Recettes 860.71 € (dont 0.00 € de RAR)
-

Les membres du Conseil attribuent :

Pour la Bibliothèque :
2 000 € pour l'achat de livres, cd, etc
250 € de fournitures

Ecole : Fournitures scolaires : 65,00 € par élève

Prix de Fin d'année : 30,00 € par élève.

PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT :

SYNDICAT DES EAUX :	2 093 €
SIVOS :	412 €

ATTRIBUTION COMPENSATION COMMUNAUTE DE COMMUNES :

ATTRIBUTION DE COMPENSATION : 17 315 €

SUBVENTIONS 2023 :

<u>AMICALE LAÏQUE :</u>	8 000 € Garderie et restaurant enfants
<u>SPA LYON SUD EST :</u>	404 €
<u>ACTIVITES PERISCOLAIRES :</u>	2 100 €
<u>4 CANTONS :</u>	202 €
<u>CINE DES MONTS DU LYONNAIS :</u>	358 € pour le soutien au cinéma itinérant
<u>FANFARE L'ETOILE :</u> Pour cours de musique	2 309 €
<u>K DANSE :</u>	750 €
<u>GROUPE DEPRIM ESPOIR :</u>	100 €
<u>MOUVEMENT VIE LIBRE :</u>	100 €
<u>CENTRE DE LOISIRS :</u>	200 €
<u>RESEAU ENTRAIDE SOLIDARITE :</u>	100 €
<u>SOLIDAIRES-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS :</u>	100 €

<u>ETAIS :</u>	100 €
<u>PREVENTION ROUTIERE :</u>	300 €
<u>ADAPEI :</u>	Mise à disposition du foyer rural
<u>SOIT UN TOTAL DE SUBVENTIONS VOTEES :</u>	15 123 €

INVESTISSEMENT PREVUS EN 2023 :

Acquisition d'une Epareuse et d'un aspirateur à feuilles
Frais d'études de révision du PLU
Frais d'études et travaux d'aménagement de l'auberge
Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école publique
Aménagement de l'espace non aménagé situé au rez-de-chaussée de la salle d'animation

Comptes-rendus des commissions communales :

- Compte-rendu formulé par Florence DEJOIN :

Il est rappelé que le comice des 4 cantons se déroulera du 07 au 10 juillet 2023 à Saint-Laurent-de-Chamousset. Le titre général du thème du défilé est « Les mille et une vie du costumier ». Suite au tirage au sort du 25 janvier dernier, le thème du village de Saint-Clément est « le Moyen-Age ». Il faut trouver des volontaires pour participer au grand défilé du dimanche après-midi. Des costumes sont disponibles au costumier des 4 cantons à Saint-Symphorien-sur-Coise.

Des bénévoles sont également sollicités pour l'organisation et la participation à ce comice (logistique, buvette etc..).

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la Mairie le plus rapidement possible.

- Compte-rendu formulé par Jeanine RIVOLLIER :

Une réunion de la commission « Solidarités actives » s'est déroulée le 21 février 2023 à Saint-Laurent-de-Chamousset.

Les points suivants ont été abordés :

- Présentation des journées « Les proches aidants » : 2 journées d'échanges, d'information, de sensibilisation pour les « proches aidants » sont proposées les lundis 22 mai et 26 juin à Sainte-Foy-l'Argentière (Gratuit).
- 2 P'tits pas pour demain : Association financée par la CAF. Pôle ressource handicap pour notre territoire.
Objectif de l'association : Apporter écoute, soutien et conseil aux enfants à besoins spécifiques afin d'alléger leur quotidien ; Favoriser l'inclusion des enfants en situation d'handicap ; Sensibiliser le grand public par l'organisation de différents événements

- Projet « Avenir Montage Mobilité »
- CTPS : Communautés professionnelles territoriales de santé
- Subvention planning familial
- Convention et subvention pour une Alimentation Solidaire

- Compte-rendu formulé par Odile SEVE :

- Un état des lieux a été réalisé au sujet du nombre de bacs à ordures ménagères et tri sélectif détenus sur la commune.

Le déploiement des points d'apport volontaire a commencé à être abordé par les élus au sein de la CCMDL.

Il en ressort les idées suivantes :

- Relancer le sondage auprès des communes en le simplifiant pour connaître leur projet en la matière et les échéances souhaitées ;
 - Lancer un marché, au niveau de la CCMDL, pour grouper les commandes de travaux en génie civil ;
 - Lancer un marché, au niveau de la CCMDL, pour grouper les commandes de fourniture et pose de silos (aériens, semi enterrés, enterrés) ;
 - Aide technique de la CCMDL pour déterminer les emplacements de points d'apports volontaires en fonction du nombre d'habitants ;
 - Travailler sur une solution juridique pour la répartition du financement entre les communes et la CCMDL ;
- Régis CHAMBE confirme que la CCMDL participera à hauteur du montant du prix d'achat d'une colonne aérienne soit environ 1 800 euros.

Après discussion en séance communautaire, la plupart des élus prévoient cette opération d'ici la fin du mandat électoral.

- La cérémonie de remise du Label villes et villages fleurs s'est déroulée le mardi 21 mars à l'Hôtel de Région.

- Compte-rendu formulé par Gabriel BLEIN

- Les travaux des ponts bascules de Saint Martin en Haut et Montrottier/Longessaigne (zone des auberges) touchent à leur fin. Chaque pont bascule est équipé d'un quai de déchargement et d'une balance. L'accès à ces équipements sera gratuit. Afin d'assurer un suivi de l'utilisation de la balance et de limiter toute mauvaise utilisation, un badge sera nécessaire pour voir l'affichage de la pesée. Sans badge, la pesée ne s'affichera pas. Ces badges seront remis gratuitement aux agriculteurs. 3 badges sont prévus pour ST CLEMENT.

- Les membres de l'ASA du Rhône se sont déplacés sur la commune afin de faire un point au sujet du passage du rallye de Charbonnières sur la commune le vendredi 21 avril 2023. La RD 101 sera fermée à la circulation à partir du Chemin du Crozat jusqu'au pont de Charnay. Les riverains concernés seront avertis de la fermeture de la circulation.

- Compte-rendu formulé par Frédéric PETIT

La réunion du conseil d'école s'est déroulée le 07 mars 2023.

Différents points ont été abordés :

- Préparation de la rentrée scolaire 2023 : un total de 66 élèves sera réparti sur 3 classes.
- Sécurité à l'école : trois exercices de sécurité ont été réalisés (Incendie, risques majeurs et attentat intrusion).
- Porte ouverte : Elle aura lieu le samedi 17 juin de 10H à 12H.
- Evaluations nationales : Un deuxième temps d'évaluation placé au milieu de l'année de CP propose un point d'étape afin d'apprécier la progression des élèves.
- Bilan des projets pédagogiques
- Actions pédagogiques à venir : Projet d'école « Placer le livre au cœur de la vie des enfants ».
- Projet annuel autour des rêves.
- Parcours sportif de l'élève : le cycle natation se déroulera en deux temps pour les élèves des classes élémentaires suite au manque de maîtres-nageurs. La 2^{ème} rencontre sportive USEP se déroulera au moins de juin.
- Les actions de l'UCOL et de l'amicale laïque
- Remerciements et demandes à la Mairie : Demande de renouvellement de rafraîchissement des locaux du bâtiment élémentaire et pour l'installation d'un chauffe-eau dans la petite salle à l'étage. Le nettoyage du mur du préau. L'entretien annuel des ordinateurs et TNI chaque été.

Il est rappelé le passage sur la commune du Cyclo des Monts le 10 juin 2023.

Questions diverses :

- Voirie CCMDL : Une réflexion est menée quant à la réalisation de travaux de voirie sur l'exercice 2023 en partenariat de la CCMDL en fonction de l'enveloppe financière attribuée.
- Il est rappelé l'inauguration des locaux de la bibliothèque municipale, en présence des représentants de l'Etat, du Département du Rhône et de la Région Rhône-Alpes, le samedi 15 avril 2023 à 11H. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.
- Madame le Maire donne lecture des courriers adressés par la Ruche de l'Ecologie et le Syndicat FNE du Rhône au sujet de la pollution lumineuse dans le village et plus particulièrement l'éclairage du clocher.

- Madame le Maire fait part de la rencontre avec le cabinet d'architecture « Juste Milieu » qui a établi une étude de capacité sur la zone OAP du PLU. Il est précisé qu'une réunion de révision du PLU aura lieu le 15 mai avec le cabinet d'études BUREAU REALITES.
- Madame le Maire fait part de la rencontre avec l'architecte Jean BOULANGER au sujet la mise aux normes et l'aménagement de l'auberge. Une étude sera établie et proposée aux élus en avril.
- Le cirque « Azurias » fera deux représentations sur la commune, vers le foyer rural, soit les mardi 04 et mercredi 05 avril

Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45.

Le Maire,



Patricia BLEIN

La secrétaire,

Florence DEJOIN



AGENDA

JUIN 2023

Mer 21 : Fête de la Musique organisée par le P'tit Clem

Juillet 2023:

Sam 1 : Fête de l'Ecole

Ven 7 : Concours Pétanque de la Chasse de Rochefort au Foyer Rural

Sam 8 : Comice des 4 Cantons à St Laurent de Chamousset

Dim 9 : Comice des 4 Cantons à St Laurent de Chamousset

Lun 10 : Comice des 4 Cantons à St Laurent de Chamousset

Août 2023:

Ven 18 : Vogue du Village

Sam 19 : Vogue du Village

Dim 20 : Vogue du Village

MAIRIE

04 /74/26/35/11

mairie@saintclementlesplaces.fr

AGENCE POSTALE

04/74/72/85/42

BIBLIOTHEQUE

04/74/70/63/38

Permanence du Maire :

Sur rendez-vous

Secrétariat :

Tél : 04/74/26/35/11

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 16h à 18h

Jeudi de 10h à 12h

Vendredi de 16h à 19h

Lundi :

De 13h00 à 14h30

Mardi

De 13h00 à 14h30

Jeudi

11h à 12h et de 13h30 à 14h30

Vendredi :

De 11h à 12h et de 13h30 à 14h30

Samedi :

De 10h à 11h

Mardi :

De 16h30 à 19h

Mercredi :

De 16h30 à 18h

Vendredi

De 16h30 à 18h

biblio.stclement@laposte.net

ETAT CIVIL

Naissances :

Emmy OURAL

Née le 10/04/2023

Ruben DURBIZE

Né le 12/04/2023

Mohammed DJEGHMOUM

Né le 02/05/2023

Mariage :

Mr Sylvain GRANJON/ Madame Valérie PALLANDRE 27/05/2023

Décès :

Mme Yvette AUBRIOT

Décédée le 10 mars 2023

Mr Lucien CHARMAT

Décédé le 14 mars 2023

Mr Eric ROY

Décédé le 27 mars 2023

Mme Marcelle SUBRIN

Décédée le 04 mai 2023

RECENSEMENT POUR LES JEUNES DE 16 ANS

Le recensement est obligatoire dans la mairie du lieu du domicile pour les filles et les garçons dans le mois de leur anniversaire.

Le recensement donne des droits :

- Inscription sur les listes électorales
- Appel de préparation à la défense
- Inscription aux examens, concours et permis auto/moto